

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 048-2014
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.0149

Déposée le: 06.02.2014

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Blaser (Steffisburg, PS) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 20.03.2014

N° d'ACE: du
Direction: Grand Conseil
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Situation intenable à la POM

Le Grand Conseil charge la Commission de haute surveillance, ou la Commission de gestion comme elle se nommera désormais, de mener une enquête détaillée sur les affaires et processus à la POM. Le rapport d'enquête devra ensuite être présenté au Grand Conseil. Les foyers de crise sont au nombre de trois au moins : l'Office de la population et des migrations (la Commission de haute surveillance examine actuellement les incohérences de la comptabilité), l'établissement pénitentiaire de Thorberg (affaire Caccivio, Kraemer), les acquisitions informatiques de la Police cantonale bernoise. N'est-ce là que la pointe d'un iceberg et la POM cache-t-elle d'autres cadavres dans ses placards ? Seule une enquête détaillée permettra de répondre à ces questions.